

Gestion de l'eau : lancement d'une consultation du public (comités de bassin)

Les Français sont invités à donner leur avis, à partir du 1er mars et pour six mois, (jusqu'au 1er septembre) sur «les grands enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux, adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation», annoncent les comités de bassin. Cette consultation du public permettra aux comités de bassin et à l'État d'« enrichir et de finaliser les stratégies de bas-

sin pour l'eau (les Sdage) et pour la gestion des risques d'inondations (les PGRI) », selon un communiqué. Une synthèse des avis des Français sera disponible «fin 2021». Les Sdage (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) et les PGRI (plans de gestion des risques d'inondation) sont en cours de révision. Ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027. «Les principaux axes d'évolution des prochains Sdage concernent

la gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique, la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses et le mélange des eaux de pluie avec les eaux usées, la restauration des milieux aquatiques et la réduction des risques d'inondation ainsi que la préservation du littoral», précisent les comités de bassin. Questionnaire de la consultation : <https://eau-grandsudouest.fr/consultation-public>

(Agrafil)